

DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES

**EXTRAIT**

Du Registre des Délibérations du Comité du  
**Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes Maritimes**

**Séance du 29 Janvier 2007**

Objet : L'an deux mille sept et le vingt neuf Janvier 2007 à 17 heures trente

**Cotisations 2007**

**Participation des communes** Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

0701/02

Présents ou représentés :

MM. THAON, BALDINI, ESTROSI, CONDOMITTI, FALIBOIS, FRANCO, GILLY, LORENZI, MANFREDI, MARY, MASCARELLI, VICTOR.  
MMES ALLAVENA, BRUN, FORESTIER, LAURIERE, PASTOR, RAYBAUD, RENAUDO, ROUQUIER, SOMARIA, STEFANI.

**1/ ELEVES**

TARIFS Année scolaire 2007/2008		Commune participant au fonctionnement de l'Ecole		Commune non participante
		Enfants (- 18 ans)	Adultes	Enfants et Adultes
A *	Cursus Instrumental : avec Formation Musicale ou classe d'ensemble	275 €	460 €	560 €
B *	Cours Collectifs Enfants : 175 €	C	Pratique Amateur Adultes : 275 €	
D	Atelier Vocal ou Atelier supplémentaire	100 €	Frais de dossier de 25 € à ajouter à la cotisation (gratuité pour la 3 <sup>ème</sup> personne dans la même famille)	

\* Tarif Etudiant : 70% du tarif adulte.

\* Tarif dégressif annuel applicable seulement sur les Tarifs A et B : 2<sup>ème</sup> inscription -10%, 3<sup>ème</sup> inscription -20%, etc ... Le pourcentage s'applique dans l'ordre d'arrivée des dossiers.

\* *Acceptation des chèques- vacances et chèques MSA comme moyen de paiement.*

**2/ TARIF DES PRETS D'INSTRUMENTS :**

- 75 € pour la 1<sup>ère</sup> année et 110 € pour la 2<sup>ème</sup> année.

**3/ COMMUNES**

- 400 € par an et par enfant inscrit en Janvier 2007
- 400 € par an et par classe pour les Ecoles Primaires

**Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré,** le Comité approuve à l'unanimité le montant des cotisations ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.  
Pour extrait certifié conforme au registre,

